

Mairie de Dampierre-en-Graçay

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 octobre 2014

Conseiller absent : A. Ferrandiz, pouvoir à E. Taude

1) Personnel communal

- Contrat aidé de Cantinière-Ménagère des locaux municipaux : son contrat se termine le 25 novembre ; proposition de renouveler ce contrat pour un an : validé
- Taux d'avancement en grade de la Secrétaire de Mairie : l'avis favorable du Comité Technique Paritaire est validé.

2) Assainissement des eaux usées , subventions possibles :

- Le Conseil Général, si le dossier est déposé avant avant la fin de l'année 2014
- L'Agence de l'Eau, si les micro-stations font au moins 100 équivalent-habitant

Le total des subvention est de 50% sur le réseau, 60% sur les stations et 20% pour les études. Deux propositions sont à l'étude.

Des bureaux d'étude vont être contactés pour devis avant le 9 novembre.

3) Vérification des branchements parasites sur le réseau assainissement :

Le devis de test « à la fumée » pour l'ensemble de la commune connecté est de 4669 € pour 3200m de canalisations. Même pour un contrôle partiel (1000 mètres) sur les habitations « à risque », le budget 2014 est insuffisant.

La mairie distribuera une circulaire informant les habitants de ce contrôle sur 2015, afin que chacun vérifie à l'avance son installation d'évacuation d'eaux pluviales, et, le cas échéant, se mette en conformité vis-à-vis de la loi.

4) Rendement de la redevance des particuliers concernant l'assainissement :
prévision du budget : 15000€ sur 1 an, et rendement réel : 16815€
La consommation moyenne d'eau par foyer est de 83.42 m3 par an.

5) Eoliennes : nous avons reçu les représentants des deux projets : pour le projet d'Imbry, le permis de construire sera déposé fin 2014-début 2015, tandis que le projet du Bois d'Olivet ne sera pas déposé avant mai 2015.

Concernant le site d'Imbry, la Sté Valorem tiendra une réunion publique le vendredi 14 novembre. Les habitants seront prévenus par une circulaire.

Compte tenu des diverses formalités, le chantier démarrera en fin 2017.

Les retombées fiscales de ce projet pour la commune seront de 13600€ par an pendant 20 ans pour les deux éoliennes de 2.7Mw chacune, auquel il faudra ajouter un complément de l'ordre de 2000 € d'indemnisation pour les chemins d'accès à créer.

6) Gouttières des bâtiments Mairie et Ecole : deux devis reçus : 13000€ et 6686€
Nous attendons un devis supplémentaire.

7) Aménagement des voies : pour ralentissement des véhicules sur la route d'Imbry et dans le Bois d'Olivet : un coussin berlinois coûte 2000 euros : il en faudrait 8 soit 16000 €, dont 50% étant financé par les PV.

A envisager dans le budget 2015.

8) Remplacement de la plaque de verre à la Forgeresse : un devis à 2176€ et un devis à 2052€ HT

9) Décisions modificatives du budget 2014 : adoptées

10) Information sur l'endettement de la Commune : L'endettement par habitant est de 9 euros. Par comparaison, il est de 22€ à St Outrille, 41€ à Genouilly, 64€ à Nohant, 79€ à Graçay, 20€ à Mery, 36€ à St Georges, 95€ à Thénioux, 0€ à Maray, et 118€ à Vierzon.

11) Modification des statuts de la Communauté de Communes : délibération du Conseil faite.

12) Possibilité de Taxe d'aménagement sur les constructions : la commune ne donne pas suite à cette possibilité.

13) Arrêté préfectoral pour l'épandage de compost de l'usine de Bourges : la Marie se renseigne pour l'éviter ou le limiter dans les années à venir, pour des raisons d'odeur d'une part, et de pollution des sols d'autre part.

14) Motion pour l'Association TGV Grand Centre-Auvergne : la motion est validée.

15) Compte rendu des conseillers ayant assisté à des réunions :

- commission des Transferts de Charge : nouvelle réunion le 4 novembre pour le SPANC
- Point sur les activités périscolaires : 73% de participation globale et 53% sur Dampierre. Les parents, les enfants et les animateurs sont satisfaits. La communication sera améliorée, pour mieux informer les parents.

16) Réunions à venir :

- 27 octobre pour la Réforme Territoriale, avec un géographe
- 28 octobre au Sénat, pour la défense de la ruralité
- 5 novembre à 9h30 à Graçay : invitation du Pays de Vierzon, objectif : état des lieux de la Biomasse
- 7 novembre : action sociale, par le Conseil Général
- Cérémonie du 11 novembre : rdv 9h30 devant la mairie de Dampierre
- 12 novembre 18h30, salle des fêtes de Méreau : le Conseil du Développement par le Pays de Vierzon
- 17 novembre 18h30, château de Chenonceau : aménagement de la Vallée du Cher
- 25 novembre : concours de chiens de chasse
- 6 décembre 17h30 : Sainte-Barbe, à Graçay

17) Questions diverses

- SDE18 doit installer des prises aux poteaux électriques, pour les décorations de Noël
- Suggestions et projets : bibliothèque sur la commune, monument aux morts à améliorer, enfouissement des lignes électriques dans le Bourg, trombinoscope des élus.
